



Communiqué de presse

Paris, le 6 Novembre 2019

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires remet 20.000 euros aux 3 lauréats de son concours « Coup de Pouce » organisé en partenariat avec NEOMA Business School

Mercredi 6 Novembre 2019 s'est tenue la cérémonie de remise des prix du concours « Coup de Pouce » organisé par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec NEOMA Business School.

Ce concours s'adresse aux créateurs d'entreprises ou de start-up en phase de démarrage, qui ont besoin d'aide pour franchir un cap décisif. Il s'adosse à des partenaires en régions (les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents... chargés de détecter les jeunes créateurs d'entreprises.

Trois lauréats parmi les jeunes entrepreneurs de NEOMA Business School

Au terme de l'audition de huit finalistes, issus des incubateurs de NEOMA Business School, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a désigné les lauréats de l'édition 2019. Une dotation globale de 20.000 € a été partagée par les lauréats pour soutenir le développement de leur entreprise.

- 1^{er} Prix (10 000 €) : PICME (Martin CREGUT, Gabriel RUFF, Julian AMAR)
Une application qui met en relation un touriste souhaitant immortaliser un instant avec un photographe professionnel.
- 2^{ème} Prix (6 000 €) : CASSETTE (Morgan AMMAR)
Une plateforme de promotion digitale pour labels et artistes.
- 3^{ème} Prix (4 000 €) : KAROLS (Carole ALFONSI, Mattéo BOSO, Alexandra ZARAZIK)
Le premier pochoir Make-Up.

Une démarche sélective autour de plusieurs critères

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du Concours s'appuie sur l'analyse des dimensions suivantes : humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale. Les principaux critères de sélection définis :

- Caractère innovant de la technologie, du service ou de l'usage, avec preuve du concept établi
- Viabilité économique du projet
- Potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international
- Motivation, disponibilité et capacité du futur dirigeant à créer et à développer une entreprise à diriger une équipe et à nouer des partenariats

- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Maîtrise de la propriété intellectuelle et des droits des tiers (notamment liberté d'exploitation)

Et ce qui a fait la différence auprès du jury

Au regard de cette sélection multi-critères, le projet PICME s'est illustré car l'application s'avère prometteuse, mais affiche encore des besoins de visibilité. Le projet CASSETTE s'inscrit quant à lui dans une industrie en plein essor et affiche à ce titre un vrai potentiel significatif de développement. Enfin KAROLS se caractérise à la fois par son concept innovant et par la passion et le professionnalisme qui anime l'équipe qui porte le projet.

Les membres du jury

Le jury du concours « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » présidé par Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, est composé de :

- Serge LE CARRE, adhérent Les Mousquetaires et administrateur de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
- Nathalie MOOCK, déléguée générale Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
- Stéphanie CHENAVER, experte en marketing
- Pierre DUPOND, expert en e-commerce
- Denis GALLOT, directeur du Startup Lab NEOMA BUSINESS SCHOOL

« Avec le Concours Coup de Pouce organisé chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires apporte du souffle à toutes celles et ceux qui veulent se donner une chance supplémentaire de réussir leur aventure entrepreneuriale. Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et attribue ainsi 200.000 euros de dotation à une trentaine de start-up. », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Vice-Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

« C'est une grande chance pour nos jeunes entrepreneurs en herbe de pouvoir s'appuyer sur le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires dans le lancement de leur activité », déclare Denis GALLOT, Directeur du Startup Lab NEOMA BUSINESS SCHOOL. « Notre Ecole, qui compte 3 incubateurs et 2 accélérateurs, affiche un engagement historique fort en faveur du développement de l'entrepreneuriat auprès de ses étudiants comme de ses diplômés. Ce type d'initiatives soutient nos efforts pour insuffler cette envie d'entreprendre auprès de notre communauté et nous nous en réjouissons », ajoute Denis GALLOT, Directeur du Startup Lab NEOMA BUSINESS SCHOOL PARIS ».

Zoom sur les lauréats



Martin CREGUT et Gabriel RUFF
Co-fondateurs PICME

1^{er} Prix (10.000 €) décerné à PICME

La photo au cœur du souvenir !

Ils sont trois co-fondateurs, Martin CREGUT, Gabriel RUFF et Julian AMAR, ils créent PICME en août dernier.

Le projet est né d'un constat fait par Martin CREGUT, co-fondateur : « *Moi qui habite à 500 mètres du Palais Royal à Paris, j'ai passé des journées entières à observer les touristes qui prenaient toujours les mêmes photos* ». Chez PICME, le selfie est proscrit. Le principe est simple : il s'agit d'une plateforme qui met en relation une personne souhaitant immortaliser un moment et un photographe professionnel ou semi-professionnel se trouvant à proximité. La réservation est instantanée, le shooting rapide et les photos sont disponibles en 24 heures. Tout ça à un prix abordable.

La dotation versée par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires les aidera considérablement à développer leur application qui sera disponible en Mars 2020.



Morgan AMMAR
Fondateur CASSETTE

2^{ème} Prix (6.000 €) décerné à CASSETTE

La plateforme de promotion digitale pour labels et artistes.

« Avec internet, il est de plus en plus facile de créer du contenu et de le diffuser ; la concurrence est alors plus importante » constate Morgan AMMAR, fondateur de CASSETTE. L'objectif est de placer les artistes sur des média influents liés à la musique. Il s'agit de recommander des artistes avec un ciblage de qualité grâce à un format spécialisé et moderne. Pour Morgan AMMAR, le but à terme serait de faire de CASSETTE le format publicitaire de référence pour la musique et les évènements culturels.

La dotation de la Fondation le Roch-Les Mousquetaires permettra à Morgan AMMAR de recruter des collaborateurs. Il est pour l'instant le seul à travailler à temps plein sur ce projet.

<https://cassette.ltd>



Carole ALFONSI, Mattéo BOSO et Alexandra ZARAZIK
co-fondateurs KAROLS

3^{ème} Prix (4.000 €) décerné à KAROLS

Le premier pochoir Make-Up !

Diplômée NEOMA Business School, la priorité de Carole ALFONSI, fondatrice de KAROLS est depuis toujours, de proposer aux consommateurs, de la beauté qualitative professionnelle, abordable et facilement réalisable.

Associée à Matteo BOSO et Alexandra ZARAZIK, ils créent une agence de maquilleurs. Après plus d'un an de Recherche et Développement, ils lancent la gamme de pochoirs WONDERLINE.

Une innovation dans le milieu de la beauté. Adhésifs et réutilisables, ces pochoirs sont lavables et ont une durée de vie d'environ 5 ans.

La dotation va principalement leur servir à financer les packagings pour le retail. Leur but à terme serait de produire du Made in France exclusivement.

<https://www.karolsbeauty.com/fr/>

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Créée en 1998 à l'initiative du Groupement Les Mousquetaires, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'envie d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses. Chaque année, avec ses concours « Coup de Pouce » et « Prix Audace », la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires challenge une centaine de porteurs de projets et accélère la réussite des lauréats avec une dotation globale de 300.000 euros. Pour plus de renseignements : www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

À propos de NEOMA BUSINESS SCHOOL

NEOMA Business School affiche l'ambition d'être le challenger innovant des plus grandes Business Schools internationales. Guidée par son plan stratégique, NEOMA Business School construit l'Ecole de demain et repense ses pratiques en matière d'international, de pédagogie, d'approche du digital et d'aménagement des campus. L'Ecole, à travers ses 3 campus (Reims, Rouen et Paris), propose un large portefeuille de programmes depuis le Bachelor et le Programme Grande Ecole jusqu'à l'Executive Education, regroupant plus de 9500 étudiants. Sa faculté rassemble plus de 160 professeurs permanents, enseignants-chercheurs, dont plus de 60% d'internationaux. NEOMA Business School compte plus de 57 000 diplômés basés dans 120 pays. Présidée par Michel-Edouard Leclerc, l'Ecole bénéficie du statut d'Etablissement Enseignement Supérieur Consulaire (EESC). Sa Directrice Générale est Delphine Manceau. <https://www.neoma-bs.fr/>

Contact Presse : SOURCE RP

Sophie Cartier-Bresson – 01 53 53 36 97
sophie@source-rp.com

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86
charlotte@source-rp.com

Contact Presse : NEOMA Business School

Hélène Pereira - 06 67 76 96 84
helene.pereira@neoma-bs.fr

Aziza Benachour - 06 65 12 58 81
aziza.benachour@neoma-bs.fr